

# ANNEXE 4



## Le CQP TT

Certificat de Qualification Professionnelle  
Animateur Tennis de Table

Révéler la passion qui vous anime . . .

Initier et Animer le Ping  
Votre 1er diplôme professionnel !

## ❖ Les prérogatives et conditions d'exercice

C'est une certification reconnue par l'Etat (mais pas un diplôme d'Etat) qui vous permet d'encadrer et d'animer des séances collectives de Tennis de Table contre rémunération pour un maximum de **360 heures annuelles** (pour un public jeune ou adulte d'un niveau départemental maximum – Groupe 3 de la CCNS). Vous exercerez votre activité de manière autonome, seul ou en équipe, en cohérence avec le projet global de la structure et sous l'autorité du Président.

## ❖ Quelles sont les conditions d'accès ?

- Être licencié traditionnel FFTT
- Avoir 18 ans
- Être ou avoir été classé 50, ou de 1300 à 1399 points pour les hommes / de 950 à 1049 points pour les femmes
- Être titulaire d'une attestation de 1er secours (PSC1 ou AFPS)

## ❖ Quelles sont les voix d'accès ?

- En Formation intégrale => passage des 2 grades d'entraîneurs+Arbitre Régional + PSC1 + stage professionnel de 35 h
- En formation partielle => passage d'un des grades et/ou uniquement du stage professionnel
- En Validation des Acquis de l'Expérience (par un dossier justifiant votre expérience)

## Comment obtenir le CQP TT (en certification) ?

### 3 étapes à suivre

\* **La 1ère** : obtenir les grades Animateur Fédéral (ou Jeune Animateur pour les moins de 18 ans), Entraineur Fédéral, Arbitre Régional, l'attestation de premiers secours PSC1  
Cela peut se faire au sein d'un Comité Départemental ou de la Ligue IDF

\* **la 2ème** : vous inscrire au stage professionnel de face à face pédagogique de 35 heures (s'effectue avec la Ligue IDF ou un Comité Départemental) en envoyant une feuille d'inscription au stage professionnel à la Ligue d'Ile de France de TT. Stage soumis à validation par le Responsable Formation IDF pour 4 Blocs de Compétences.

Le coût du stage à régler à la Ligue IDF est de 600 € (possibilité de prise en charge par un OPCA sous certaines conditions)

**\* la 3ème :** Envoyer à la Ligue IDF un dossier complet (pour accord et transmission à la FFTT => 2 commissions de validation par an du CQP TT avec le CPNEF Sport et la FFTT). **Se renseigner auprès de la Ligue IDF pour connaître les dates des commissions au 01.55.87.26.92 ou sur le site internet de la Ligue.**

Ce dossier doit comprendre les pièces suivantes :

- le formulaire de demande de validation du CQP
- une attestation de premier secours PSC 1,
- une photocopie de la carte nationale d'identité (recto/verso),
- un certificat médical de non contre-indication à la pratique du TT de moins de 3 mois (au moment de la validation par la commission),
- une attestation du meilleur classement (solliciter la FFTT pour un classement numéroté, sinon la Ligue IDF),
- une photocopie du diplôme d'Entraîneur Fédéral ou une attestation d'admission à l'examen (fournie par la FFTT),
- une attestation validant le stage en situation professionnelle (fournie par la Ligue IDF),
- un chèque de 75 € à l'ordre de la FFTT concernant les frais de gestion du dossier.

## Comment obtenir le CQP TT en VAE ?

### **Conditions et pré requis :**

- les pré requis sont les mêmes que pour la certification
- + pouvoir justifier d'au moins 3 ans et de 600 heures d'expérience professionnelle ou bénévole en lien avec le CQP sur les 5 dernières années

Envoyer à la Ligue IDF un dossier complet d'inscription par le biais de la VAE (pour accord et transmission à la FFTT => 2 commissions de validation par an du CQP TT avec le CPNEF Sport et la FFTT). **Se renseigner auprès de la Ligue IDF pour connaître les dates de commissions au 01.55.87.26.92 ou sur le site internet de la Ligue.**

### **Ce dossier doit comprendre les pièces suivantes :**

- une attestation de premier secours PSC 1,
- une photocopie de la carte nationale d'identité (recto/verso),
- un certificat médical de non contre-indication à la pratique du TT de moins de 3 mois (au moment de la validation par la commission),
- une attestation du meilleur classement (solliciter la FFTT pour un classement numéroté, sinon la Ligue IDF),
- une photocopie des diplômes fédéraux obtenu ou attestation ,
- les attestations (fiche de salaire,...) des associations ou autres organismes (expériences)
- un chèque de 75 € à l'ordre de la FFTT concernant les frais de gestion du dossier.

Après avoir obtenu votre CQP, n'oubliez pas de faire la demande de **votre Carte Professionnelle** auprès de votre Direction Départementale Jeunesse et Sport. Cette carte est **obligatoire** pour toute personne qui encadre ou anime contre rémunération.

❖ **Pour tout renseignement complémentaire et pour prendre connaissance des démarches à effectuer**

Contacter la Ligue Ile de France de Tennis de Table  
 Mme Stéphanie LEREBOURS  
 Secrétariat Formation au 01.55.87.26.92  
 (de 9h30-12h00 et 14h00-16h00)



## Le BPJEPS APT CS TT

**Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport – Activité Physique pour Tous – Certificat de Spécialisation Tennis de Table**

**Un diplôme en 2 formations => Obtention du BPJEPS APT et de la spécialisation Tennis de Table**

### I ° - Le BPJEPS Activité Physique pour Tous

Différents organismes de formation dispensent cette formation, comme APS, ARFA, GRETA, CAMPUS LEOLAGRANGE, TRANS-FAIRE, IPMS ...

Conditions d'accès	<ul style="list-style-type: none"> <li>► Attestation de Formation aux Premiers Secours (AFPS) ou Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (PSC1) ou titre équivalent</li> <li>► Présenter un certificat médical de non-contre-indication à la pratique sportive de moins de 3 mois à l'entrée en formation</li> <li>► Présenter une attestation de réussite aux exigences préalables liées à la pratique personnelle du candidat délivrée par le Directeur Régional de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (DRJSCS)</li> <li>► Tests de sélection</li> </ul>
Volume de formation	<p><b>Volume horaire global</b>, 1180 heures de formation :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 600 heures en centre de formation</li> <li>• 580 heures en structure de stage</li> </ul> <p>Peut se dérouler sur 1 an ou sur 2 ans selon le statut</p>

Contenu de la formation	<p><b>10 Unités Capitalisables constituent le contenu :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ UC 1 : être capable de communiquer dans les situations de la vie professionnelle</li> <li>▶ UC 2 : être capable de prendre en compte les caractéristiques des publics pour préparer une action éducative</li> <li>▶ UC 3 : être capable de préparer un projet ainsi que son évaluation</li> <li>▶ UC 4 : être capable de participer au fonctionnement de la structure et à la gestion de l'activité</li> <li>▶ UC 5 : être capable de préparer une action d'animation dans le cadre d'activités physiques pour tous</li> <li>▶ UC 6 : être capable d'encadrer un groupe dans le cadre d'une action d'animation d'activités physiques pour tous</li> <li>▶ UC 7 : être capable de mobiliser les connaissances nécessaires à la pratique des activités physiques pour tous</li> <li>▶ UC 8 : être capable de conduire une action éducative dans le champ des activités physiques pour tous</li> <li>▶ UC 9 : être capable de maîtriser les outils ou techniques des activités physiques pour tous concernées</li> <li>▶ UC 10 : visant l'adaptation à l'emploi</li> </ul>
Coût de la formation	Variable en fonction de l'organisme de formation et du statut du candidat
Date limite d'inscription Auprès de	Variable en fonction des organismes de formation

*Les 2 formations peuvent se faire simultanément*

## 2 ° - Certification de Spécialisation Tennis de Table

Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Devenir Animateur «professionnel» de tennis de table</li> <li>▶ Acquérir les compétences et obtenir un diplôme permettant d'animer le tennis de table contre rémunération</li> <li>▶ Être titulaire d'un diplôme de niveau 4 (Bac)</li> <li>▶ Elaboration et réalisation d'un projet d'animation et de développement dans l'activité tennis de table</li> <li>▶ Conduite autonome de séances d'entraînement pour différents publics</li> </ul>
Conditions d'accès	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Être titulaire (ou en cours de possession) du BPJEPS « Activités Physiques pour Tous » (ou du BPJEPS « Activités Gymniques, de la Forme et de la Force » ou « Activités Sports Collectifs » ou tout autre diplôme admis en équivalence)</li> <li>▶ Tests de sélection</li> </ul>
1 seul lieu de formation	<u>Centre Nord Pas de Calais</u> : CREPS de Wattignies contact : Catherine MORTELETTE

Contenu de la formation	<p><b>10 Unités Capitalisables constituent le contenu :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>► UC 1 : être capable de communiquer dans les situations de la vie professionnelle</li> <li>► UC 2 : être capable de prendre en compte les caractéristiques des publics pour préparer une action éducative</li> <li>► UC 3 : être capable de préparer un projet ainsi que son évaluation</li> <li>► UC 4 : être capable de participer au fonctionnement de la structure et à la gestion de l'activité</li> <li>► UC 5 : être capable de préparer une action d'animation dans le cadre d'activités physiques pour tous</li> <li>► UC 6 : être capable d'encadrer un groupe dans le cadre d'une action d'animation d'activités physiques pour tous</li> <li>► UC 7 : être capable de mobiliser les connaissances nécessaires à la pratique des activités physiques pour tous</li> <li>► UC 8 : être capable de conduire une action éducative dans le champ des activités physiques pour tous</li> <li>► UC 9 : être capable de maîtriser les outils ou techniques des activités physiques pour tous concernées</li> <li>► UC 10 : visant l'adaptation à l'emploi</li> </ul>
Coût de la formation	Variable en fonction de l'organisme de formation et du statut du candidat
Date limite d'inscription Auprès de	Variable en fonction des organismes de formation

*Les 2 formations peuvent se faire simultanément*

## 2 ° - Certification de Spécialisation Tennis de Table

Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> <li>► Devenir Animateur «professionnel» de tennis de table</li> <li>► Acquérir les compétences et obtenir un diplôme permettant d'animer le tennis de table contre rémunération</li> <li>► Être titulaire d'un diplôme de niveau 4 (Bac)</li> <li>► Elaboration et réalisation d'un projet d'animation et de développement dans l'activité tennis de table</li> <li>► Conduite autonome de séances d'entraînement pour différents publics</li> </ul>
Conditions d'accès	<ul style="list-style-type: none"> <li>► Être titulaire (ou en cours de possession) du BPJEPS « Activités Physiques pour Tous » (ou du BPJEPS « Activités Gymniques, de la Forme et de la Force » ou « Activités Sports Collectifs » ou tout autre diplôme admis en équivalence)</li> <li>► Tests de sélection</li> </ul>
1 seul lieu de formation	<b>Centre Nord Pas de Calais</b> : CREPS de Wattignies contact : Catherine MORTELETTE

Contenu de la formation	► UC 1 : Réaliser un projet d'animation et de développement de tennis de table ► UC 2 : Encadrer de manière autonome une séance d'entraînement en tennis de table
Coût de la formation	Variable en fonction du statut du candidat
Date limite d'inscription Auprès de	Voir avec le CREPS



## Le DEJEPS TT

Dates – Horaires et Lieu de formation	<b>Du 29 Août 2016 au 27 Juin 2017 (sauf pour les apprentis jusqu'au 31 Août 2017) hors tests de sélection et test de positionnement</b> <b>Au CREPS de Châtenay (pour la partie commune)</b> <b>et dans différentes salles de TT</b>
Publics concernés et/ou pré-requis obligatoires	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Licencié traditionnel FFTT</li> <li>-Avoir 18 ans minimum</li> <li>-Être titulaire de l'AFPS ou du PSC1</li> <li>-Être titulaire du Certificat de Participation à la journée Défense et citoyenneté</li> <li>-Satisfaire aux exigences préalables d'entrée en formation : <ul style="list-style-type: none"> <li>*justifier d'une expérience d'encadrement de TT dans un club/comité/ligue pendant au moins une saison sportive dans les 5 dernières années (250 h)</li> <li>*savoir faire une démonstration des différentes familles de gestes techniques</li> <li>*justifier d'une expérience de pratiquant du TT d'au moins 3 saisons sur les 5 dernières années</li> </ul> </li> <li>-Satisfaire aux tests de sélection</li> </ul>
Nb de places disponibles	<b>15</b>
Volume de formation	<b>700 heures en centre et 500 heures dans la structure employeur + 7 heures de positionnement</b>
Intervenants	<b>Intervenants du CREPS IDF</b> <b>Clémence BOUTEFEU – Coordinatrice IDF TT</b>

Contenu de la formation	<b>4 Unités Capitalisables constituent le contenu :</b> -UC1 : concevoir un projet d'action -UC2 : coordonner la mise en œuvre d'un projet d'action -UC3 : conduire une démarche de perfectionnement sportif dans le TT -UC4 : encadrer le TT en toute sécurité
Coût de la formation	<b>Coût pédagogique maximum : 7 490,00 € pour 1207 h</b> (possibilité de prise en charge totale ou partielle selon le statut)
Date limite d'inscription Auprès de	<b>Le 30 Mai 2016 Au CREPS Ile de France</b>



## Le DESJEPS PS TT

**Diplôme d'Etat Supérieur de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport - Performance Sportive - mention Tennis de Table**

### OBJECTIFS

- Devenir Entraineur professionnel de haut-niveau ou Directeur technique et/ou sportif en tennis de table
- Préparer le projet stratégique de performance, piloter et évaluer le système d'entraînement, diriger le projet sportif
- Organiser des actions de formation de formateurs

### CONTENU

- UC1 : Concevoir la stratégie d'une organisation du secteur
- UC2 : Gérer les ressources humaines et financières d'une organisation du secteur
- UC3 : Diriger un système d'entraînement en tennis de table
- UC4 : Encadrer le tennis de table en toute sécurité pour des compétiteurs de niveau national

### CONDITIONS D'ACCÈS

- Âge : 18 ans minimum
- Être titulaire du PSC 1 ou titre équivalent (exemple : AFPS)
- Être capable de justifier :
  - D'une expérience d'encadrement en tennis de table dans un club, un comité départemental, une ligue régionale, pendant au moins 1 saison sportive dans les 5 dernières années ,

- D'être capable d'effectuer une analyse technico-tactique d'une séquence vidéo de match relative à une compétition de tennis de table
- Être capable d'en dégager des objectifs prioritaires de travail pour les compétiteurs.
- Être capable de proposer des situations d'entraînement adaptées à ces objectifs prioritaires de travail pour les compétiteurs

►Tests de sélection

### MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Formation en centre de formation (INSEP) : 700 heures \* Possibilité de bénéficier partiellement de la formation à distance
- Formation en structure : 500 heures

### RESPONSABLE DE LA FORMATION

Frédéric SADYS (Responsable Formation de l'INSEP) : [frederic.sadys@insep.fr](mailto:frederic.sadys@insep.fr)

### VOLUME DE LA FORMATION

10 modules de 4 jours sur 10 mois (Septembre à juin)

*Il est possible d'étaler la formation sur 2 ans*

### INTERVENANTS

Intervenants de l'INSEP et de la FFTT

### COÛT

A titre indicatif, pour la saison 2015-2016

►Coût total => 8652 €

►Frais de dossier => 150 €

### MODALITÉS DE VALIDATION

Diplôme de niveau II (Bac +3) : UC à valider

Examen terminal devant Jury en centre de formation

Possibilité d'obtenir le diplôme par VAE

